



Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Stéphane Travert, ministre de l'agriculture, pour lui demander d'apporter les moyens financiers à l'Office national des Forêts (ONF) afin de maintenir l'ouverture au public de l'[Arboretum national des Barres](#), situé à Nogent-sur-Vernisson dans le Loiret.

Il a souligné auprès de lui la grande qualité de l'action menée depuis 2009 par l'ONF pour accueillir des visiteurs toujours plus nombreux et mener des actions pédagogiques de qualité. Il lui a écrit qu'il n'y aurait aucun sens à interrompre cette action qui a fait ses preuves et qui est très appréciée.

Il a aussi écrit à Jean-Marc Falcone, préfet du Loiret et de la région Centre-Val de Loire, pour lui demander de bien vouloir réunir les parlementaires et les élus de l'ensemble des collectivités locales concernées ainsi que les représentants de l'ONF afin qu'une solution soit trouvée.

Jean-Pierre Sueur rappelle que les Barres constituent aussi un site scientifique avec la présence de l'IRSTEA, dont la relocalisation en région parisienne a été évitée grâce à une forte mobilisation des élus de la région et du Loiret et qu'il est important que ce site garde sa pertinence dans toutes les dimensions qui sont les siennes.

Il rappelle enfin que l'Arboretum des Barres constitue une collection d'arbres unique au monde, internationalement reconnue. Il considère qu'elle peut et doit constituer un atout touristique majeur pour le Loiret et la région Centre-Val de Loire – ce qui passe en particulier par des efforts d'information et de communication. Il considère qu'à une époque où on insiste à juste titre sur l'écologie et le respect de la biodiversité, il serait aberrant de fermer au public ce joyau qui doit, au contraire, constituer à l'avenir un site majeur pour l'attractivité de l'est du Loiret et de l'ensemble de notre région.

>> [La lettre à Stéphane Travert](#)

>> [La lettre au préfet du Loiret](#)